

RCS : BASTIA
Code greffe : 2002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00873
Numéro SIREN : 834 169 567
Nom ou dénomination : 2M PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2024 sous le numéro de dépôt A2024/000620

2M PARTNERS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 900 Euros
Siège social : Lieu dit Saint Pancrace
Route du Village
20600 Furiani

RCS BASTIA 834 169 567

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 5 DECEMBRE 2023**

Les associés de la société 2M PARTNERS, Société par Action Simplifiée au capital de 900 euros, divisé en 90 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- **Monsieur ALBERTI Marc, René** 45 actions
- **Monsieur MURATI Joseph, Ignace, Vincent** 45 actions

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

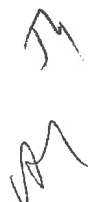
L'Assemblée est présidée par **Monsieur MURATI Joseph**, Directeur Général.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission du Directeur Générale,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :



- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de **Monsieur ALBERTI Marc, René**, né le 10 mars à Bastia, de nationalité Française, demeurant Résidence Strada Agosta, Marine d'Agosta, Bâtiment B, 20 166 ALBITRECCIA, de ses fonctions de Président et décide de nommer **Monsieur MURATI Joseph, Ignace, Vincent**, né le 11 janvier 1951 à Ajaccio, de nationalité Française, demeurant au chemin des Vignes, Villa « Les Yuccas », 20167 AFA, en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de **Monsieur MURATI Joseph, Ignace, Vincent**, né le 11 janvier 1951 à Ajaccio, de nationalité Française, demeurant au chemin des Vignes, Villa « Les Yuccas », 20167 AFA, de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

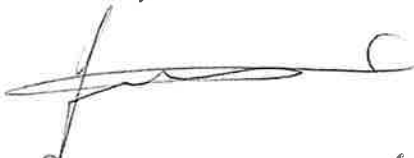
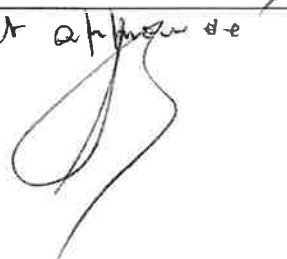
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les associés.

<p>Monsieur ALBERTI Marc, René <i>Faire précéder la signature de la mention manuscrite</i> « Lu et approuvé »</p>	<p><i>Lu et approuvé</i> </p>
<p>Monsieur MURATI Joseph, Ignace, Vincent <i>Faire précéder la signature de la mention manuscrite</i> « Lu et approuvé »</p>	<p><i>Lu et approuvé</i> </p>